



**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025 DE  
L'ASSOCIATION SWISSRESPECT**

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part à

**L'Assemblée Générale Ordinaire 2025 de l'Association SwissRespect  
qui aura lieu le lundi 11 mai 2026 à 16h00 par visioconférence.**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale
2. Rapport d'activité 2025
3. Rapport de trésorerie et de l'organe de contrôle
4. Approbation des rapports et comptes 2025, décharge au comité
5. Elections statutaires : Présidence, organe de contrôle et comité
6. Cotisations annuelles
7. Divers



Le rapport d'activités 2025 se trouve sur notre site internet [www.swissrespect.ch](http://www.swissrespect.ch) sous l'onglet « Association », rubrique « Assemblée générale 2025 » (au fond de la page). Il contient toutes les informations relatives aux différents points de l'ordre du jour. Vous trouverez également ci-après un bulletin de vote par correspondance, que vous pouvez nous retourner par email à l'adresse [info@swissrespect.ch](mailto:info@swissrespect.ch).

**Nous tiendrons notre assemblée en distanciel. Vous pourrez la rejoindre avec le lien suivant**

**<https://us02web.zoom.us/j/86297597755>**

Merci d'annoncer votre présence à l'avance.

Conformément à l'article 7 des statuts, la présente convocation figure sur notre site internet, elle est envoyée par e-mail à tous les membres de l'Association.

Sion, le 17 avril 2026

pour le Comité :

Peter Hofmann, président

Eric Balet, secrétaire

**BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 DE L'ASSOCIATION SWISSRESPECT.CH  
DU 19 Mai 2025**

---

A renvoyer à [Swissrespect.ch](http://Swissrespect.ch), av. De la gare 5, 1950 Sion, dans une enveloppe fermée et mentionner « VOTE » au dos de l'enveloppe (voir art. 11 de nos statuts).

Nom : Prénom :

Raison sociale : Adresse :

1. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale:

J'accepte  Je refuse

4. Approbation des rapports et comptes 2024, décharge au comité :

J'accepte  Je refuse

5. Elections statutaires : proposition d'accepter d'élire M. Peter Hofmann comme président

J'accepte  Je refuse

Proposition de reconduire le mandat Fidag comme organe de contrôle

J'accepte  Je refuse

Proposition de nommer Maître Jean-Charles Roguet comme nouveau membre du comité

J'accepte  Je refuse

6. Cotisations annuelles inchangées : CHF 100.- pour membre individuel et CHF 1'000.- pour les entreprises

J'accepte  Je refuse